

MICHEL CHIHA: PENSEUR ET PERE DE LA CONSTITUTION

Il y a quarante ans Michel Chiha quittait ce monde, nous laissant ses écrits. Banquier, journaliste, il était surtout un penseur qui avait pour passion le Liban. Aujourd'hui la fondation Michel Chiha réédite ses livres, et ceux qui le connaissent parlent de lui... dans les journaux et à la télévision.



Pourquoi réveiller le souvenir de Michel Chiha? Parce qu'il a rédigé en grande partie la première Constitution libanaise (1926), parce qu'il a été l'un des artisans de l'indépendance aux côtés de Béchara el-Khoury, parce qu'il a fondé le quotidien «Le Jour» de langue française (1934), parce qu'il se préoccupait du Liban, parce qu'il aimait son pays, parce qu'il a écrit (en français) poèmes, essais et éditoriaux, qui sont toujours d'actualité.

EXTRAITS

Sur le rôle de l'Etat:

«L'Etat pourrait et devrait enseigner le bonheur. Au lieu d'un assaut permanent contre les vertus profondes, il pourrait montrer le chemin de l'ordre intérieur...»

Plain-Chant (1949)

Sur les vacances:

«Prenons nos vacances éphémères, quand elles viennent, comme un don du ciel. Prenons-les comme un sourire des dieux. Mais traversons-les aussi comme le passant qui ne confond pas la halte avec le terme.»

Et quand revient le temps du travail, ouvrons-lui les bras et accueillons-le comme le signe même de notre destin.»

Plain-Chant (1949)

Sur l'âme d'un peuple:

«Il faut que les peuples aient une âme pour résister aux bouleversements de ce temps.»

Plain-Chant (1949)

Sur les livres:

«Si nous donnions le conseil de lire ou de relire seulement un chef-d'œuvre classique chaque mois, le résultat au milieu de tant de déchets et de décombres ne serait-il pas triomphal?»

Plain-Chant (1950)

Sur la stabilité du pays:

«La situation géographique très enviée et très périlleuse (suivant le point de vue), qui est la nôtre, ne nous permet pas d'espérer mieux que cette stabilité-là, en subordonnant d'ailleurs son existence même à la fermeté de notre âme et de notre volonté, à l'action de notre intelligence. Nous avons vécu, nous sommes condamnés à vivre dangereusement. Il faudra toujours que nous endiguions ou que nous canalisons le torrent, d'où qu'il vienne, si nous ne voulons pas qu'il nous emporte.»

Liban d'aujourd'hui (1942)

Sur les libertés:

«Le Liban vit de la liberté et mourrait sans elle.»

A cela il ajoute:

«Un point est clair: L'éducation doit être antérieure à l'usage de la liberté.»

Propos d'économie libanaise (1944)